

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° » 1080 attribuant un secours de: trois mille francs (3.000 fr.) a Me Mariam Ismail

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un secours de trois mille francs (3.000 fr.) est accordé, pour l'année 1951, a Mariam Ismaïl, veuve de Hassan Gouled Farah, ancien combattant. Cette somme sera payée globalement et imputée au Budget de la Côte Française des Somalis, exercice 1951;

chapitre XIII, article 1e », rubrique 2.